

# Prix nationaux de l'IRAC en design urbain 2010

## Aide-mémoire

Voici une liste de tous les documents devant être inclus dans la reliure à anneaux et l'ordre selon lequel ils doivent l'être.

### Frais de participation

- Les frais de participation sont inclus. Toute candidature qui n'est pas soumise par une municipalité qui administre un programme local de prix en design urbain est assujettie au paiement des frais de participation. Un chèque libellé à l'ordre de l'Institut royal d'architecture du Canada doit accompagner chaque projet soumis..

### Formulaire d'identification du participant

- Le formulaire d'identification du participant doit être rempli au complet. (Il doit être inséré dans une pochette en plastique en page 1 de la reliure.)

### Sommaire

- Le sommaire est une description du projet ou du programme en une page, qui comprend un énoncé de la problématique et des objectifs, de la taille et du coût du projet, s'il y a lieu. (Il est inséré dans une pochette en plastique en page 2 de la reliure.)

### Présentation du projet

- Un maximum de 25 pages (8,5 x 11) qui décrit pleinement le projet ou programme qui comprend un énoncé de la problématique et des objectifs, de la taille et du coût du projet, s'il y a lieu. Un énoncé décrivant les questions de design urbain et les principaux concepts du projet, en mettant l'accent sur les processus et la mise en oeuvre, devrait faire ressortir les qualités du projet qui justifient l'attribution d'un prix. Le soumissionnaire est entièrement libre de choisir le format et la mise en page de la présentation.

### Formulaire d'autorisation de publication

- Formulaire d'autorisation de publication. (Il est inséré dans une pochette en plastique de la reliure.)

## **Formulaire de déclaration et de renonciation**

- Formulaire de déclaration et de renonciation signé et daté. (Il est inséré dans une pochette en plastique, en page 5 de la reliure.)

## **Liste des illustrations (Index)**

- Un maximum de dix (10) illustrations étiquetées et numérotées, décrites à la liste des illustrations (index). Toutes les illustrations deviennent la propriété de l'IRAC.

## **Illustrations**

- Les photographies, dessins et plans indiquant le contexte général et la portée du projet ne doivent pas excéder 11 x 17 pouces avant d'être pliés au format 8,5 x 11. Une feuille de 11 x 17 compte pour deux feuilles de 8,5 x 11.
- Toute illustration/photographie doit être accompagnée d'une légende et d'un numéro permettant de la retrouver sur le cédérom.
- Les illustrations/photographies dont le droit d'auteur appartient à une personne autre que celle qui soumet le projet doivent en porter la mention à côté de l'illustration ou sur une feuille séparée en indiquant clairement le nom de l'auteur ainsi que le numéro de l'illustration/la photographie. Ces numéros serviront à donner à l'illustrateur / photographe le crédit sur le formulaire d'autorisation de publication des documents du dossier de présentation.

## **Cédéroms**

- Deux (2) CD-Roms compatibles IBM insérés dans une ou deux pochettes de plastique à la fin de la reliure. Le nom du projet doit être indiqué sur les cédéroms.